



Brassac, le 18 février 2026

E.P.U.M.T. - Lavergne - 81530 VIANE

CONVOCATION
à l'Assemblée Générale ordinaire

8 mars 2026 à 9h30 au Temple de Vabre
(accueil à partir de 9h00 pour l'émargement des participants)

ORDRE DU JOUR :

- * Approbation du compte-rendu de l'AG du 2 mars 2025
(compte-rendu disponible dans les temples et dès aujourd'hui sur le site epumt.fr)
- * Rapport 2025
- * Compte-rendu financier : bilan 2025 (bilan disponible sur le site epumt.fr)
- * Echanges : vie de l'église et immeubles
- * Décisions et votes
- * Budget 2026
- * Présentation du manifeste sur le devenir de Lavergne
- * Questions diverses

Les membres du conseil presbytéral seront heureux de vous retrouver pour cette assemblée générale.

Vous pouvez aussi vous faire représenter en nous retournant la procuration ci-dessous complétée.

Nous comptons sur votre présence et votre participation.
Pour le Conseil Presbytéral,

Le Président, Frédéric Chabbert

PS : Recevez votre convocation ou le reçu fiscal par mail. Faites-en la demande en écrivant à
contact@epumt.fr

Pouvoir

Je soussigné(e),

NOM Prénom, demeurant à
membre de l'association EPUMT, donne pouvoir à Nom Prénom
également membre de l'association,
pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 08/03/2026.

A Le

[signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »]

(Ce pouvoir peut être photocopié ou recopié. Une personne ne peut présenter qu'un seul pouvoir le jour de l'AG)